

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 39 (2002)
Heft: 1504

Rubrik: Suisse-Europe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les « bilatérales bis » à reculons

Avant Bruxelles, le Conseil fédéral approuve le mandat pour de nouvelles négociations bilatérales. Cet empressement est de façade. Berne tire fermement sur le frein.

La Suisse a mis le paquet pour obtenir un accord bilatéral avec Bruxelles après le rejet de l'Espace économique européen (EEE). Le Conseil fédéral, les milieux économiques et les partis quasi unanimes entendaient atténuer les conséquences négatives de notre isolement hors du grand marché. Le succès diplomatique est total. Dans la même logique, les « bilatérales bis » devaient provoquer l'élimination des obstacles résiduels qui empêchent la Suisse de bénéficier pleinement, sans adhérer, aux avantages de la construction européenne.

Mais le dossier tourne à l'aigre. Les futures négociations portant sur dix domaines d'inégale importance (voir encadré) prennent la forme d'une offensive contre la Suisse, terre de recel pour tous les fraudeurs

du Continent. Le Conseil fédéral feint son empressement de dialoguer avec l'Europe tout en fermant hermétiquement toute possibilité d'obtenir un accord. Attitude logique. Le monde politique affiche son scepticisme. Les milieux économiques sont franchement hostiles.

Balance déséquilibrée

Pour le monde des affaires, la pesée des avantages et des sacrifices économiques attendus est sans appel. Le dossier des produits agricoles transformés offrirait pour les chocolats, les bonbons et les cafés solubles un meilleur accès au marché européen. La libre circulation des services simplifierait l'installation des banques et des assurances chez nos voisins. La participation à l'Europe des statistiques améliorerait les instruments d'analyse écono-

mique. Mais ces avantages, non négligeables, ne font pas le poids face à la mise en question du secret bancaire dans trois des dix dossiers des nouvelles bilatérales:

- Bruxelles demande un échange d'informations bancaires pour combattre l'évasion fiscale.
- La lutte contre le trafic de cigarettes et autres fraudes douanières implique une meilleure traçabilité des flux financiers qui en découlent.
- La collaboration policière liée aux accords de Schengen ne doit pas s'arrêter à la porte des banques.

La Suisse ne manque pas de relever que le secret bancaire ne tient pas pour les affaires criminelles. Mais le Conseil fédéral craint la curiosité pressante des enquêteurs étrangers.

Perspectives nouvelles

Les nouvelles bilatérales offrent des perspectives favorables dans les dossiers à ten-

dance plus sociale, culturelle et politique. La Suisse pourrait participer aux efforts européens de protection de l'environnement. Les étudiants suisses pourraient bénéficier des échanges européens. Le cinéma suisse pourrait profiter du soutien du programme MEDIA. La participation aux accords de Dublin permettrait l'indispensable approche européenne de la politique de l'asile. Mais la maîtrise de l'immigration implique aussi la participation à l'Europe policière de Schengen. A l'heure du terrorisme et de la criminalité internationale, la Suisse peine à quitter l'ère des polices cantonales. Schengen entend passer à l'échelon européen. C'en est trop pour les gouvernements cantonaux qui l'ont fait savoir à Ruth Metzler.

Qui donnerait une chance de succès aux nouvelles bilatérales face à l'opposition cumulée des cantons et des milieux d'affaires? *at*

Dix domaines de négociations

Les têtes de chapitre des négociations convenues entre Berne et Bruxelles sont les suivantes:

1. Lutte contre la fraude douanière
2. Libre circulation des produits agricoles transformés
3. Participation à l'Europe de l'environnement
4. Participation à Eurostat
5. Participation aux programmes européens de formation
6. Participation au programme européen MEDIA
7. Double imposition des pensions
8. Libre circulation des services
9. Fiscalité de l'épargne
10. Collaboration en matière de justice, police, asile, migration (Accords de Schengen et de Dublin)

Donner l'exemple

Petit aperçu d'une séance de l'Assemblée nationale française où l'on débat d'un sujet grave : la violence à l'école. Au fond de l'hémicycle, s'exprime le ministre Jack Lang. Sur les bancs de l'opposition, des députés déchaînés, l'empêchant de s'exprimer, hurlant, chahutant comme aucune classe d'élèves de banlieue ne pourrait le faire. Les mêmes qui, tout en donnant cet exemple à la Nation proclament : incivilités, tolérance zéro. *ag*